

---

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2017-2018

---

17 OCTOBRE 2017

---

PROPOSITION DE DÉCRET

VISANT À MODIFIER LE DÉCRET DU 18 JUILLET 2008 FIXANT DES CONDITIONS  
D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE BACHELIER SAGE-FEMME ET DE BACHELIER  
INFIRMIER RESPONSABLE DE SOINS GÉNÉRAUX, RENFORÇANT LA MOBILITÉ  
ÉTUDIANTE ET PORTANT DIVERSES MESURES EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR(1)

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DES MÉDIAS

PAR **MME ELIANE TILLIEUX.**

---

---

(1) Voir Doc. n°533 (2017-2018) n°1

## MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias a examiné au cours de sa réunion du 17 octobre 2017<sup>(2)</sup> la proposition de décret visant à modifier le décret du 18 juillet 2008 fixant des conditions d'obtention des diplômes de bachelier sage-femme et de bachelier infirmier responsable de soins généraux, renforçant la mobilité étudiante et portant diverses mesures en matière d'enseignement supérieur, déposée par M. Philippe Henry et Mme Barbara Trachte – Doc. 533 (2017-2018) n°1.

La commission a décidé d'examiner conjointement la proposition de décret relatif à la situation particulière des étudiants qui se sont inscrits dans le bachelier en soins infirmiers organisé en 180 crédits avant l'année académique 2016-2017 et qui n'ont pas validé la totalité des crédits de leur cursus à la clôture de l'année académique 2016-2017, déposée par Mme Eliane Tillieux, MM. Patrick Prévot, Anthony Dufrane et Alain Onkelinx, Mme Isabelle Moinnet, M. Benoît Drèze et Mme Véronique Salvi – Doc. 534 (2017-2018) n°1.

La synthèse des discussions relatives à l'examen de la proposition de décret n°533 (2017-2018) est consignée dans le rapport de commission relatif à la proposition de décret susmentionnée – Doc. 534 (2017-2018) n° 2.

---

### (2) Ont participé aux travaux de la commission :

M. Dufrane, Mme Jamouille, Mme Kapompolé, M. Martin, M. Onkelinx, M. Prévot, Mme Tillieux, Mme Bertieaux, M. Brotchi, M. Culot, Mme Dock, M. Gardier, M. Maroy, Mme Potigny, M. Drèze, Mme Moinnet (Présidente), Mme Salvi

### Ont assisté aux travaux de la commission :

M. Destrebecq, M. Diallo, M. Henry, M. Puget, Mme Trachte, M. Tzanetatos : membres du Parlement

M. Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias

Mme Domboue, collaboratrice au cabinet de M. le ministre Marcourt

M. Crépin, collaborateur au cabinet de M. le ministre Marcourt

M. Vrancken, collaborateur au cabinet de M. le ministre Marcourt

MM. Gaston, De Boe et Richard du collectif « La RTBF nous appartient »

M. Jammaers, collaborateur du groupe MR

Mme Leprince, collaboratrice du groupe PS

Mme Lejeune de Schiervel, collaboratrice du groupe MR

Mme Dehin, collaboratrice du groupe cdH

M. Lambert, secrétaire politique groupe ECOLO